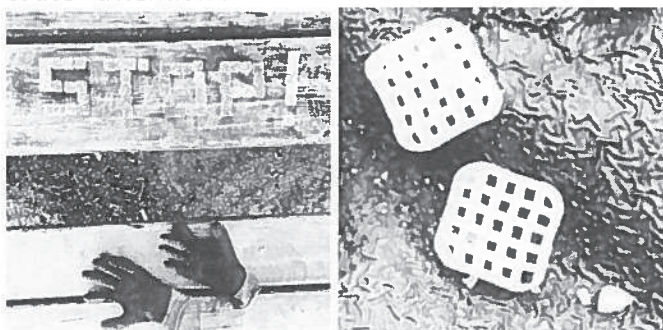


Interpellation « Stop aux « biochips » qui échouent sur nos plages ! »

Le 11 septembre dernier, Les Verts lausannois ont organisé une soirée de nettoyage d'une partie du Parc du Bourget. Conscients des enjeux des déchets sauvages (appelés littering), Les Verts lausannois ont ainsi souhaité apporter une contribution, certes très symbolique, à ce fléau. Au tableau de chasse, ballon de foot, barbecue avec grille, etc. Mais comme dans d'autres domaines, « le diable se cache dans les détails ». Ainsi, des centaines de petits déchets colonisent nos pelouses et nos plages : mégots de cigarettes par centaines, capsules de bouteilles incrustées dans le sol et petits bouts de plastique appartenant à des seringues. Mais c'est la présence en masse, sur la plage, de petits carrés en plastique blanc qui a retenu toute l'attention :



Renseignement pris, ces petits bouts de plastique sont appelés « biochips » ou « médias filtrants ». Ils sont vraisemblablement utilisés pour le traitement des eaux usées ; c'est lors de la phase finale que des bactéries interviennent pour dégrader ce qui doit encore l'être et épurer l'eau. L'efficacité de ces bactéries semble plus grande encore quand elles sont fixées sur des petits supports... que sont ces « biochips ». Il semblerait qu'un ou des incidents se soient produits il y a quelques années et aient eu comme conséquence de répandre ces « biochips » notamment dans le Léman. Une association traque ces « biochips » et trace leur parcours. Aujourd'hui, il y a donc lieu de se poser les questions suivantes. Est-ce que la Ville de Lausanne :

1. Peut nous faire état de l'impact de ces « biochips » sur l'environnement, la faune et sur notre santé ?
2. Collabore avec d'autres collectivités publiques, associations, etc. pour gérer cette problématique des « biochips » ?
3. Sait de quelle(s) installation(s) proviennent les « biochips » qui sont actuellement sur nos plages notamment au Parc du Bourget ?
4. Connaît l'ampleur de ces rejets de « biochips » dans le Léman ? Il y a en a certes sur les plages, mais est-ce qu'il y en a dans les fonds lacustres ou dans le Rhône ?
5. Pense que ces rejets de « biochips » sont de nature accidentelle ou y a-t-il un risque qu'ils deviennent récurrents ?
6. A prévu de nettoyer les bords du lac (et plus si nécessaire) et si oui, dans quel délai ?
7. Peut nous faire part des moyens pour éviter de tels rejets de « biochips » ?

Natacha Litzistorf

29 septembre 2015